

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

FÉVRIER 2023

UN BRIN DE

SOLEIL

AU COEUR DE L'HIVER

SOMMAIRE



VOEUX 2023

Pages 4-9



INFOS LOCALES

Pages 10-11



SOCIAL

Page 12



TRAVAUX

Page 13



SORTIR

Pages 14-15



SPORT

Page 16



RETOUR EN IMAGES

Page 17



TPM VOUS INFORME PLU

Pages 18-20



TPM VOUS INFORME

Page 21



INFOS DU JIS

Page 23



AGENDA DU MOIS

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Février 2023

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





Comme chaque année, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) adresse à la Commune, l'actualisation de son nombre d'habitants. Au 1^{er} janvier 2023, la population officielle de la ville est donc de 19 481 habitants.

Toutefois, ce décompte fait l'objet de deux années de décalage. Ainsi, l'année de référence du recensement qui conduit à ce chiffre étant 2020, il est fort probable que la population réelle de La Crau approche à ce jour les 20 000 habitants.

La strate de 20 / 22 000 habitants est celle que notre équipe a arrêtée pour le développement de notre ville à l'horizon 2035. Elle correspond en effet selon nous à la dimension d'une cité attractive et moderne, capable d'optimiser son cadre de vie, tout en conservant son esprit village à la dimension humaine, son caractère de ville à la campagne, et aussi et surtout sa capacité à maîtriser sa sécurité.

Je le réitère afin que les Crauroises et les Craurois puissent l'intégrer : c'est le Plan Local d'Urbanisme, en cours de révision, qui doit traduire cette vision de la Commune, que j'espère partagée par un maximum d'entre nous.

Un P.L.U. qui sera caractérisé par :

- la création de Zones Agricoles Protégées sanctuarisant des surfaces dédiées à l'agriculture, marqueur de notre ville, et préservant nos paysages ;
- la réalisation de 260 logements sociaux conformément à notre programme de mandat, afin de répondre à la demande des familles crauroises ;
- Aucune zone actuellement naturelle ou agricole ouverte à l'urbanisation.

A ce titre, je souhaite également vous apporter des précisions sur certains constats que des Crauroises et Craurois me rapportent parfois. En effet, des habitations sortent de terre ici ou là. Cependant, celles-ci sont édifiées sur des terrains dont la constructibilité est autorisée bien souvent depuis 2007, voire 2000.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var



LES TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE

Crise sanitaire oblige, la cérémonie de présentation des vœux du Maire ne s'était plus tenue se tenir sous sa forme traditionnelle depuis 2021. C'est donc avec un plaisir non dissimulé que Christian SIMON a pu à nouveau présider ce moment privilégié de rencontres et d'échanges avec les Crauroises et les Craurois, mais aussi avec les nombreuses personnalités civiles et militaires présentes pour l'occasion. Environnement, crise énergétique, cadre de vie, bilan des réalisations, grands projets, etc. sont autant de points qu'il a développés dans son discours. Nous vous en proposons quelques extraits.



En premier lieu, Christian SIMON a souhaité évoquer le fait d'actualité majeur de l'année 2022, à savoir le conflit Ukrainien et ses conséquences dramatiques pour les populations impliquées.

« **Et j'enfonce une porte ouverte, en vous disant que ce conflit a aussi chez nous pour conséquence une augmentation significative des tarifs d'achats de carburant, d'approvisionnement en gaz et en électricité.** »

Cette augmentation nous concerne tous, à la fois en tant que particuliers, mais aussi en tant que contribuables puisque les collectivités territoriales sont largement impactées. Il convient donc de faire le maximum pour tenter d'amortir la hausse de la facture énergétique de la ville.

« **Nous avons testé en ce sens une nouvelle mesure : l'extinction, dans les quartiers périphériques, de 1 400 points lumineux équipés d'horloge, sur les 3 000 que compte la commune, tout en sanctuarisant les axes principaux et les secteurs sous vidéoprotection.** »

Dans le même esprit, il a été procédé à la réduction des illuminations de Noël, en conservant malgré tout un minimum de féerie liée à cette période de fêtes. Sujets et guirlandes lumineuses ont ainsi été concentrés sur les hypercentres de La Crau et de La Moutonne, et sur les entrées de ville.

« **Touchant au confort de vie dans lequel nous sommes installés de-**

puis 50 ans, ces choix bouleversent nos habitudes et bousculent nos comportements.»

Les conséquences actuelles en matière de consommation d'énergie ne se limitent toutefois pas seulement à l'état de notre porte-monnaie. L'impact environnemental est devenu indéniable et, à la météo de ces derniers mois, nous a rappelé qu'en matière de sobriété énergétique, les politiques publiques devaient aller plus vite et plus loin. L'année 2022 aura ainsi permis aux services techniques communaux d'avancer sur une série de pré-études portant sur l'installation d'ombrières photovoltaïques sur des parkings publics, et sur la rénovation énergétique des écoles et de l'Hôtel de Ville. Plus largement, les orientations prises par la Municipalité en termes d'environnement et de qualité de vie ont été consacrées par l'obtention du Label 3^{ème} Fleur, décerné par le Comité Régional des « Villes et Villages Fleuris ».

« Et puis, pour clore le chapitre environnemental de 2022, je voudrais évoquer avec vous un évènement considérable pour notre ville, marquant la fin d'une époque. Je veux parler de l'arrêt de l'activité de la distillerie La Varoise.»

Les « vieux » craurois ont pu penser qu'il s'agissait d'un bout de leur histoire communale qui disparaissait, et les agriculteurs, nombreux sur notre territoire, qu'un morceau de l'identité agricole de la ville s'en allait ; quant aux riverains, que c'était finalement une bonne nouvelle, au regard des nuisances olfactives subies !...



« J'ai néanmoins toujours considéré que son utilité ne pouvait justifier des atteintes à notre environnement, à l'image de la Commune, et à la qualité de vie des Crauroises et des Craurois.»

L'ambition de l'équipe municipale était, d'une part de pousser à la mise aux normes des installations afin de réduire significativement les nuisances olfactives, ce qui a été accompli, et d'autre part, de pousser le groupe à réaliser les investissements nécessaires afin de transformer les lieux en site touristique exemplaire, avec des installations modernes et réhabilitées, comme il en existe dans d'autres régions de France ou en Italie. La marche était vraisemblablement trop haute et ces investissements n'ont malheureusement jamais été engagés.

« Le devenir du site, qui appartient également au groupe Grap'Sud, est actuellement en réflexion. Au travers de son futur Plan Local d'Urbanisme, la Commune souhaite permettre un aménagement de qualité pour ce qui constitue l'entrée Ouest de la ville.»

Il est vrai que la qualité de vie au sein d'une commune est un tout dont l'équilibre est fragile. Celle-ci peut s'évaluer à la richesse du tissu associatif, à la fréquence des animations, à l'état et au nombre de stades, de gymnases, d'écoles ou

VOEUX 2023

de parcs, à la qualité des voiries et des aménagements paysagers, au degré de propreté ou de sécurité, à la présence de commerces de proximité, à la nature de ses paysages et aux caractéristiques de l'habitat. C'est toutefois sur l'aménagement du territoire, pierre angulaire du cadre de vie, que repose l'ensemble de ces composantes...

« **Ainsi, le travail de révision de notre Plan Local d'Urbanisme se poursuivra. Celui-ci fixera le développement de la ville et déterminera son profil pour les dix ans à venir. Eminemment important, il est le garant de cette qualité de vie dans le temps.** »

Dans la lignée de la politique menée par l'équipe municipale, il sera guidé par trois idées forces :

« **- Un nombre limité de production de logements sociaux. Conformément à nos engagements, 260 et pas un de plus, pour tenter de répondre aux demandes des Crau-**

roises et des Craurois.

- La création de Zones Agricoles Protégées, afin de sanctuariser un peu plus la vocation agricole de notre ville, et garantir l'équilibre de ses paysages.

- Aucune nouvelle surface ouverte à la constructibilité. »

En effet, construire sans cohérence et trop vite, c'est prendre le risque de déstabiliser l'équilibre social des villes, lorsque les services publics qui doivent suivre ont un coût pour les collectivités, et donc pour les contribuables.

La révision du Plan Local d'Urbanisme constitue une procédure longue et fastidieuse qui impose la tenue de plusieurs réunions publiques. Christian SIMON a tenu à rappeler aux Crauroises et aux Craurois qu'il est important d'y participer activement :

« **Vos prises de position peuvent nous aider, en nous permettant de peser collectivement, face à un cadre normatif réglementaire bien souvent trop contraignant, parfois**

dénué de bon sens, et pouvant aller à l'encontre de vos intérêts. »

Le Maire a également évoqué les principaux chantiers en cours ou à venir :

- ✓ La rénovation de la Rue Louis Augias, avec l'instauration d'un sens unique de circulation et la création de places de stationnement faisant cruellement défaut ;
- ✓ La requalification de l'Avenue de la Libération touchera enfin au but, avec la création de trottoirs réglementaires et la pose d'un nouveau revêtement ;
- ✓ La réfection complète du Parking de Lattre de Tassigny sera engagée permettant une sécurité piétonne accrue et des places de stationnement supplémentaires ;
- ✓ La Chapelle Saint-Dominique de La Moutonne, refaite du sol au plafond, sera inaugurée ;

« **Pas de jaloux. Ne se situant ni vraiment à La Crau, ni véritablement à La Moutonne, mais plutôt entre les deux, le début d'année verra la pose de la première pierre de la Gendarmerie, Quartier des Avocats. [...] Par ailleurs, la réfection de l'Avenue Jean Monnet qui, sur**



sa première partie, a commencé à modifier le visage de La Moutonne, se prolongera sur sa partie Ouest, en direction de Carqueiranne. »

Le Maire a en outre souligné que la Commune continuera à déployer son plan de plantations d'arbres sur ses voiries et espaces publics. A terme, plus de 400 arbres seront plantés.

« Lié ou non à la période de crise que nous avons traversée, et symptomatique d'un certain repli sur soi, élus et services municipaux relèvent une augmentation de doléances, aut centrées sur le confort personnel, qui ne sont pas nécessairement justifiées d'une part, voire sans solution acceptable d'autre part. »

Bien souvent, ces demandes sont le fruit de réflexions malheureusement trop simplistes, dépourvues d'un minimum de prise en considération de l'intérêt collectif. Les requérants légitiment ces sollicitations et l'immédiateté de la réponse par le paiement de l'impôt. La Crau n'est pas un cas particulier et, visiblement, ces réflexes sont dans l'air du temps à l'échelle nationale. Il nous faut retrouver la recette du bien vivre ensemble.

« Redevenir acteur de son quotidien est une piste. »

Des outils sont à disposition. Cela peut passer par l'utilisation régulière de l'application citoyenne



municipale afin de signaler des dysfonctionnements sur la voirie ou des défauts d'entretien, par l'engagement bénévole au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile sollicitée lors d'une crise, par l'implication dans les nombreuses associations crauloises, sportives, caritatives, de parents d'élèves, etc. ou dans la tenue des bureaux de vote lors des élections... Nos mentalités et nos comportements participent aussi de notre qualité de vie. Tout n'est certes pas parfait et ne le sera par ailleurs jamais. Il reste effectivement encore du pain sur la planche. Mais qui aujourd'hui peut nier que La Crau s'est embellie, s'est structurée, s'est animée ?

« Croyez-moi, nous allons persévérer, encore et encore, avec la même motivation, le même engouement et la même énergie. Cette énergie qui nous pousse à ce que vous soyez fiers d'être Craulois. Fiers de vivre à La Crau, d'y être scolarisés ou d'y pratiquer un sport ! »

Christian SIMON a souhaité conclure en remerciant toutes celles et tous ceux qui contribuent au bien vivre ensemble dans notre ville, sans oublier celles et ceux qui l'ont fait hier, en ayant ainsi une pensée pour les anciens élus.

LES CRAUROIS A L'HONNEUR

La cérémonie des vœux était l'occasion de mettre en lumière des Craurois qui se sont particulièrement distingués.

1 Jacqueline BONI

Cette femme de caractère, au sens du devoir très prononcé, s'est engagée bénévolement toute sa vie au service des autres. A l'âge de 14 ans, elle apportait déjà son aide aux personnes âgées. Très tôt bénévole au sein du Comité des Fêtes de son village, elle s'investit par la suite dans de nombreuses associations caritatives en faveur de la cause des orphelins, des plus démunis, ou encore à la paroisse. En 1983, elle crée et gère le Comité d'Intérêt Local de La Crau jusqu'en 2010. En 1992, elle est à l'initiative de la création de l'Association Liaison Sociale des Retraités et de la Jeunesse ayant pour objectif d'organiser des réunions publiques avec des professionnels de santé et la Caisse primaire d'Assurance Maladie. Enfin, en 1997 cette insatiable bénévole crée l'association Loisirs Voyages Région Paca, toujours en activité à ce jour. C'est au titre de ce parcours particulier et de son investissement pour autrui depuis plus de 65 ans, que Christian SIMON a remis à Jacqueline BONI la Médaille de la Ville de La Crau.

2 Henri LACROIX

C'est son papa qui a transmis à Henri LACROIX le virus de la pétanque ! Il prend en effet dès l'âge de 11 ans sa première licence au club de La Farède et décroche déjà à 14 ans son premier national Cadet. Après de nombreux concours remportés avec son papa et plusieurs titres départementaux décrochés avec Ambroise, son beau-frère, il obtient son premier titre de Champion de France Seniors en 2001, avec Claude MARIN et Robert LECA. En 2006, Henri et ses collègues Philippe QUINTAIS, Philippe SUCHAUD et Eric SIROT, bientôt rejoints par Dylan ROCHER, forment une équipe de « monstres ». Tout s'enchaîne alors très vite pour le mener au sommet, avec un palmarès impressionnant, que ce soit en tête à tête, en doublette ou en triplette. Parmi ses principaux titres :

- ✓ 13 fois Champion du Monde, avec un dernier titre remporté récemment, le 21 novembre 2022, en Espagne,
- ✓ 4 fois Champion d'Europe,
- ✓ 21 fois Champion de France, dont 4 titres au Jeu Provençal,
- ✓ 6 fois vainqueur de la Coupe de France des Clubs et 4 fois de la Coupe d'Europe des Clubs,
- ✓ 5 fois vainqueur des Masters,
- ✓ Médaille d'Or aux Jeux Méditerranéens en 2005,
- ✓ Vainqueur des Jeux Mondiaux en 2013 et des Jeux Mondiaux au tir de précision en 2017,
- ✓ Vainqueur de la Coupe du Monde des Confédérations en 2015,
- ✓ 3 fois vainqueur de la Grande Finale en 2017, 2018 et 2020.

Henri LACROIX est le sportif français le plus titré au monde, tous sports confondus !...

Ajoutons qu'il encadre l'école municipale crauroise de pétanque tous les mercredis et qu'il a rejoint le club local de la Boule Fleurie Crauroise (BFC) depuis janvier 2023.

Pour cet investissement envers les Craurois et ce parcours sportif hors norme, Christian SIMON a remis à Michel GUEIRARD, dirigeant de la BFC et représentant Henri LACROIX retenu sur une compétition, la Médaille de la Ville.



1



2



3



4

3

Justine AVRIL

A peine âgée de 20 ans, cette jeune crauroise possède déjà un palmarès sportif hors du commun. Elle a tout d'abord pratiqué la gymnastique rythmique au Collège du Fenouillet. Systématiquement qualifiée au Championnat de France UNSS, elle devient, avec son équipe, Championne de France en 2016. Durant sa scolarité au Lycée de Costebelle, Justine passe des gymnases aux sports nautiques. Elle intègre alors le Pôle Espoir de Kitesurf de Hyères dirigé par Ariane IMBERT, Championne du Monde de la spécialité. De 2018 à 2020, elle enchaînera différentes disciplines liées aux sports de glisse sur l'eau (Twin-tip racing, Freestyle, Boardercross ou encore Big Air), et obtient de nombreux titres :

- ✓ Vice-Championne de France UNSS en 2017,
- ✓ Vice-Championne de France de Boardercross en 2018,
- ✓ Championne de France de Freestyle en 2021.

En 2022, elle termine 5^{ème} au Championnat du Monde de Big Air en Espagne. Elle participe également au Tour Mondial de Big Air et décroche le titre mondial lors de la dernière étape en Afrique du Sud, la veille-même de cette cérémonie des vœux ! Etant encore sur place, c'est donc à Mme AVRIL, maman de Justine, que Christian SIMON a remis la Médaille des Sports de La Crau pour ces résultats sportifs exceptionnels qui font briller les couleurs de la ville.

4

Association CPTS VPM

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Var Provence Méditerranée est une association de type Loi 1901, créée en 2019, qui regroupe différents acteurs du milieu de la santé, du social et du médico-social. Avec ses 260 professionnels adhérents, elle intervient sur un territoire comprenant cinq communes : La Crau, Carqueiranne, Le Pradet, La Garde et La Valette-du-Var, sous l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Présidée par Sandrine GARNIER, Infirmière libérale à La Crau, l'association a pour objectif d'améliorer la prise en charge des patients, grâce à des actions concrètes en matière de soins et de prévention, et de répondre ainsi plus efficacement aux besoins de la population du territoire, soit 86 000 habitants.

Durant la crise sanitaire, l'ensemble de ces professionnels s'est mobilisé de façon remarquable. Conjointement avec SOS Médecins et l'Association des Infirmières de La Crau, la CPTS VPM a ouvert dès le 24 mars 2020 un Centre Covid qui a fonctionné jusqu'au 7 mai 2020. 12 médecins, 15 infirmiers, 2 sage-femmes et 2 kinés se sont alors relayés pour assurer des permanences et un suivi à distance, prenant ainsi en charge 350 personnes au total. Parallèlement, du 12 mai à fin juin 2020, la CPTS VPM en collaboration avec le laboratoire Cerballance de La Crau a organisé une permanence pour effectuer les dépistages Covid-19 sur prescription médicale. Enfin, l'association a coordonné la distribution solidaire d'équipements de protection auprès des professionnels, au moment où ceux-ci faisaient gravement défaut.

C'est pour toutes ces nobles actions et cette mobilisation sans faille auprès des Crauroises et des Craurois que Christian SIMON a remis la Médaille de la Ville, au nom de l'association CPTS VPM, à sa Présidente Sandrine GARNIER, à son Vice-Président le Docteur Adrien MUGNERET, et à sa coordonnatrice Isabelle LEDROIT.

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES : Rappel des obligations des propriétaires riverains



Hervé CILIA
Adjoint au Maire délégué à la Prévention des Risques Majeurs, à la Sécurité et à la Police

Les haies et plantations des propriétés privées qui bordent les voies publiques peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité. Elles peuvent en effet :

- ✓ entraver la circulation des piétons, poussettes, fauteuils roulants, et des véhicules,
- ✓ masquer la visibilité des automobilistes, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage,
- ✓ cacher des panneaux de circulation routière ou des feux de signalisation,
- ✓ réduire l'éclairage public,
- ✓ perturber le réseau électrique ou de télécommunications (branches sur un fil, sur un transformateur, etc.).

Pour le bien-être et la sécurité de tous les usagers, les propriétaires riverains ont l'obligation de procéder à la taille et à l'entretien des haies, arbres, arbustes, plantations se trouvant en bordure du domaine public. En vertu de l'article R116-2-5 du Code de la Voirie Routière, il est en effet interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier. De plus, les riverains doivent veiller à ce que cette végétation ne touche pas

les conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage public). Notons que dans le cadre d'une location, l'entretien et l'élagage des plantations sont à la charge du locataire et non du propriétaire.

À défaut du respect de ces prescriptions, et après mise en demeure restée sans suite, le Maire peut ordonner, dans le cadre de ses pouvoirs de police, la réalisation d'office des travaux d'élagage à la charge des propriétaires négligents. Ces derniers s'exposent par ailleurs à une amende de 1 500 € et peuvent voir leur responsabilité engagée en cas de survenue d'un accident lié à leur négligence.



LE RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Ils doivent effectuer cette obligation légale dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, afin d'effectuer la Journée de Défense et de Citoyenneté.

Modalités

Les jeunes gens concernés, ou leur représentant légal, doivent se rendre en Mairie (Service Citoyenneté), munis de leur carte d'identité ou de leur passeport et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement leur est remise à l'issue de la formalité. Cette attestation est à conserver précieusement car elle est par la suite réclamée pour s'inscrire à différents examens ou concours, avant l'âge de 18 ans (BEP, Baccalauréat..., mais aussi conduite accompagnée par exemple).

Ajoutons que cette démarche permet ultérieurement l'inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, d'où l'importance de bien l'effectuer dans les délais indiqués plus haut.

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC intervient entre la date du recensement citoyen et celle du 18^{ème} anniversaire, sur convocation.

Au cours de cette journée, les jeunes reçoivent :

- ✓ des informations sur les enjeux et objectifs généraux de la Défense Nationale et sur les différentes formes d'engagement,
 - ✓ un enseignement sur le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français,
 - ✓ une information sur l'égalité entre femmes et hommes, sur la lutte contre les préjugés sexistes et sur la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple.
- Des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française sont également effectués. En fin de journée, un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire, à partir de l'âge de 18 ans, à l'université ainsi qu'aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Attention ! Un recensement réalisé en retard entraîne forcément un décalage de la JDC et de l'obtention du certificat de participation, ce qui peut pénaliser les candidats éventuels à ces examens et concours (permis de conduire notamment) ...

Infos :

Service Citoyenneté
04.94.01.56.80
www.defense.gouv.fr

LES AFFICHES DE LA CRAU SONT EN VENTE !

Vous avez pu admirer les visuels de l'artiste crauroise Sarah-Ann LIPROT représentant différents lieux emblématiques de notre ville, sur les grilles du Parc du Béal et celles du Parc de l'Eolienne à La Moutonne.

Deux de ces visuels ont été imprimés sous forme d'affiches, le Canal Jean Natte et la Place Jean Jaurès, et sont désormais proposés à la vente à l'Office de Tourisme. Une très belle idée cadeau pour faire plaisir, ou se faire plaisir et ainsi agrémenter son intérieur de perspectives originales de notre « ville à la campagne » ...

Infos :

Office de Tourisme,
Parking Maréchal de Lattre de Tassigny - 04.94.66.14.48
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h





RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES ACTEURS AGRICILES

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Gapeau, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) lance sa démarche de réduction de la vulnérabilité aux inondations des acteurs agricoles.

Qu'est-ce que la réduction de la vulnérabilité ?

La réduction de la vulnérabilité s'attache à protéger les personnes, réduire les dommages sur les biens et faciliter le retour à la normale après une inondation. Ces mesures ne peuvent contenir complètement le risque, mais elles permettent fortement de limiter les dégâts et améliorent donc la résilience des territoires.

Quelle procédure ?

La démarche proposée est complètement gratuite pour l'exploitant agricole. Elle prévoit la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité personnalisé de son exploitation, afin de déterminer les dommages et risques potentiels. Ce diagnostic fait ensuite l'objet d'un rapport comprenant des propositions de mesures à mettre en œuvre telles que mise en place de batardeaux, de systèmes d'arrimages des cuves, de motopompes, de balisage de chemins, etc.

Soulignons que cette procédure ouvre le droit à une subvention du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (ou Fonds Barnier) à hauteur de 20% HT, pour l'achat de matériel et/ou le financement de travaux.

La démarche s'adresse prioritairement à toute exploitation agricole située en zone inondable et composée de moins de 20 salariés, et est portée conjointement par le SMBVG et la Chambre d'Agriculture du Var.

Vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic de vulnérabilité ?

- ✓ Prenez directement contact avec la Chambre d'Agriculture du Var : 06.13.46.42.65 / theophile.vezolle@var.chambagri.fr
- ✓ Ou contactez le SMBVG : 04.98.16.36.00 / contact@smbvg.fr

Infos : www.smbvg.fr

HOMMAGE

JEAN-LOUIS OLTRA

Elu à La Crau pendant 25 ans, Jean-Louis OLTRA s'est particulièrement investi au service de la collectivité.

Tout d'abord Conseiller Municipal avec Louis PALAZY de 1983 à 1989, il a ensuite enchaîné trois mandats successifs avec Gérard SIMON, en tant que Maire-Adjoint délégué à l'Urbanisme.

Gérant en parallèle son bureau d'études spécialisé en voirie et réseaux divers, le cabinet ECVR qu'il avait créé à La Crau en 1991, il a su néanmoins se rendre disponible pour les Crauroises et les Craurois qu'il recevait lors de ses permanences des mardis et vendredis après-midi, devenues traditionnelles en Mairie...

Cette forte personnalité a indéniablement marqué la vie municipale et, par son dévouement et ses compétences, a largement contribué au développement harmonieux de la commune.

Jean-Louis nous a quittés le 20 décembre dernier. Nous présentons à Danièle, son épouse, à Myriam, sa fille, et à Ewan et Jade, ses petits-enfants, nos plus sincères condoléances.





Paule MISTRE

Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale

ANIMATIONS SÉNIORS

Demandez le programme !

Repas, théâtre, ateliers, cinéma : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a préparé un programme d'animations variées dédiées aux seniors de 60 ans et plus. Pour participer, pensez à vous inscrire auprès de l'Office de Tourisme !

REPAS «CRÊPES» DANSANT

Mardi 7 février

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 14h30

Tarif : 17 € pour les Craurois, 22 € pour les habitants hors commune
Attention ! Apporter ses couverts.

C'est de circonstance ! Pour la Chandeleur, le CCAS organise son traditionnel « Repas Crêpes » à l'Espace Maurric. Au menu : crêpes salées et crêpes sucrées, sans oublier l'animation dansante pour poursuivre l'après-midi en musique !

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE INTERACTIVE «ET MOI ÉMOI»

Vendredi 10 février

**Espace Jean Natte (1^{er} étage)
de 14h à 16h**

Représentation gratuite pour 60 personnes

Cette pièce de théâtre, présentée par la Compagnie « 6T Théâtre », est proposée par la Mutualité Française, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Var Provence Méditerranée et le CCAS de La Crau.

« Et Moi émoi » vous raconte l'histoire de Natacha, au travers de trois saynètes. Comment va-t-elle concilier vie familiale et vie professionnelle tout en s'occupant de son papa vieillissant et en deuil ? Quelle place va-t-elle laisser aux services de soins à domicile pour s'occuper de lui ? Comment va-t-elle gérer les tensions que cette situation génère dans sa famille et dans son couple ?

Cette pièce interactive aborde le thème de la vie des aidants familiaux en l'illustrant par des situations vécues qui interpellent forcément. La France compte près de 11 millions d'aidants dont la santé physique et mentale se fragilise parfois rapidement. L'objectif de ce spectacle est de faire prendre conscience à l'aidant et à son entourage que, très souvent, il privilégie la santé de son proche « aidé » au détriment de la sienne. Il s'agit également de proposer des pistes de réflexion sur l'assistance et le soutien dont il peut bénéficier. Notons enfin que la représentation sera suivie d'un moment d'échanges avec le public présent.

DES ATELIERS GRATUITS

✓ **Atelier Do In**

Judi 9 février

**Foyer des Anciens
de 9h à 10h**

Séance gratuite pour 12 personnes

(Pensez à apporter un tapis de sol et à porter une tenue confortable)

Le Do In signifie « la voie de l'énergie » en japonais et regroupe un ensemble de techniques d'automassages et d'étirements permettant de stimuler les grandes fonctions de notre organisme (respiration, circulation, digestion).

Cette initiation s'adresse aux personnes qui souhaitent apprendre des gestes simples pour soulager elles-mêmes leurs tensions, gérer leur stress ou retrouver du bien-être.

✓ **Atelier Numérique**

Tous les jeudis, du 2 mars au 6 avril

**Foyer des Anciens
de 10h à 12h**

6 séances gratuites

Le numérique a révolutionné nos usages et fait désormais partie intégrante de nos vies quotidiennes. Cet atelier s'adresse aux débutants, mais aussi aux personnes ayant déjà une approche du numérique. Se déroulant sur plusieurs séances animées par un professionnel, il abordera les sujets suivants :

- la connaissance des outils numériques,
- la recherche des informations sur internet,
- la communication en ligne,
- la prévention des risques liés à internet,
- les bons conseils à suivre...



CINÉ SÉNIORS

Film « Une belle course »

De Christian CARON,
avec Line RENAUD et Dany BOON

Mardi 28 février

**Espace Culturel Jean-Paul Maurric
14h30**

Tarif :

5 € par personne

Dans cette comédie attendrissante, nostalgique et pleine d'amour, Madeleine, 92 ans, appelle un taxi pour rejoindre la maison de retraite où elle doit vivre désormais. Elle demande à Charles, un chauffeur un peu désabusé de passer par les lieux qui ont compté dans sa vie, pour les revoir une dernière fois. Peu à peu, au détour des rues de Paris, surgit un passé hors du commun qui bouleverse Charles. Il y a des voyages en taxi qui peuvent changer une vie...

Pour toutes ces animations

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi,
le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22

INTERSECTION AVENUE JEAN TOUCAS / RUE RENAUDE

Le carrefour de l'Avenue Lieutenant Jean Toucas et de la Rue Renaude, en centre-ville de La Crau, est en cours de réaménagement.

Après une phase de désamiantage, il a tout d'abord été procédé à la démolition du bâtiment situé au droit de cette intersection, acquis préalablement par la Métropole TPM.

L'objectif de ces travaux est de sécuriser le carrefour et d'en améliorer le rayon de giration. Deux places de stationnement seront également créées et les trottoirs seront repris.

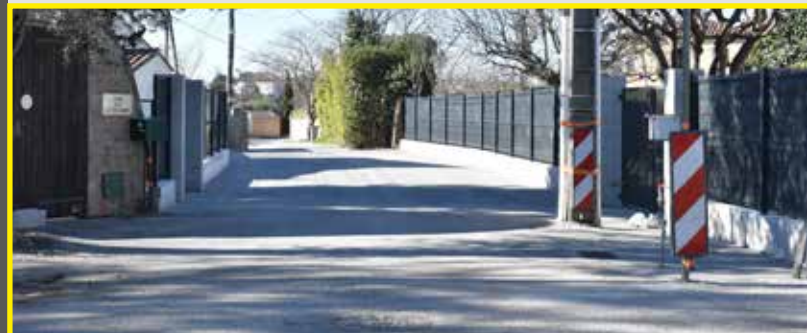


Jean-Pierre EMERIC

Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie

CHEMIN DE LA CLEF DES CHAMPS

Après cession de terrain par les riverains, l'entrée du chemin a fait l'objet de travaux d'élargissement, passant ainsi de 3 à 7 mètres.





Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué à la programmation et vie associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à la programmation festive et vie associative événementielle



RAPPEL

CINÉ DES PITCHOUNS

Dimanche 5 février 2023

Espace Culturel Maurric - 15h50

La Ville de La Crau, en partenariat avec Ciné Méditerranée, vous propose une nouvelle séance de cinéma dédiée au jeune public.

Au programme : « PAT et MAT en Hiver »
de Marek BENEŠ - Durée : 40 min +++
Projection de 5 courts-métrages d'animation

A noter : La projection sera suivie d'un atelier coloriage et d'un goûter offert aux enfants.

Tarif : 4 € / pers.

Réservation en ligne obligatoire,
via le lien accessible sur le site www.villedelacrau.fr



CONCERT GRATUIT DOUCHKA & B'HONEY

Vendredi 17 février 2023

Espace Culturel Maurric - 20h30

L'artiste Doucka nous fait la primeur de son nouveau spectacle « Quand on a que l'amour », l'occasion pour nous de revenir sur son parcours.

Baignée dans l'univers artistique depuis son plus jeune âge grâce à sa mère Pascale PETIT (Comédienne) et son père Giani ESPOSITO (Auteur, compositeur), Doucka est très vite initiée au chant, à la musique, à la poésie et à la comédie. Talentueuse, la jeune fille devient à seulement 20 ans l'ambassadrice de la Marque Disney.

Après avoir obtenu plusieurs disques d'or grâce à ses succès du répertoire Disney, Doucka grandit et change de registre avec son premier album aux sonorités Pop Rock intitulé « Bojidarka ». En 2014, avec « Le Clown », sa carrière prend un nouveau tournant. Touchée par la perte de son père qui lui a tant appris, elle se consacre alors à la création de son nouvel album hommage, qui sortira en mars 2023.

Aujourd'hui, c'est avec Jean-Marc HAROUTIOUNAN son directeur musical et bassiste qu'elle a imaginé son nouveau spectacle « Quand on a que l'amour ». Elle reprendra des chansons pop, des chansons cultes, et nous présentera également en exclusivité de nouveaux titres issus de son futur album.

Elle sera accompagnée du groupe B'Honey composé de Claude SARRAGOSSA à la batterie, Jean-Marie NEGOZIO au clavier ainsi que Selim RHARBAJE à la guitare électrique et acoustique, sans oublier Pierrick TESTUT et Yannick POUVESLE, au son et à la lumière. Ces artistes de talent ont collaboré avec les plus grands (Prince, Manu DIBANGO, Florent PAGNY, Michel SARDOU, Chimène BADI ou encore Patrick FIORI...).

Douchka & B'Honey, un spectacle riche en émotions, qui saura parler à toutes les générations.

Remerciements aux Partenaires :

LIMPACT, COF La Crau, Allianz Assurance Michel FEVRIER, Tendance Musique, Casino de Bandol



CONFÉRENCE GESTICULÉE

«Le Radis de Pâques de l'éducation»

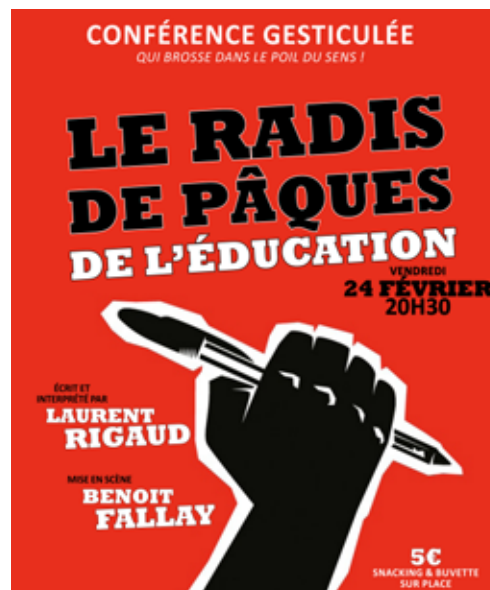
Vendredi 24 février 2023

Espace Culturel Maurric - 20h30

Un groupement d'étudiants de la Croix Rouge vous invite à la conférence gesticulée interprétée par Laurent RIGAUD. L'éducateur spécialisé qui exerce à Marseille depuis plus de vingt ans, y aborde de manière décalée la thématique de l'éducation. Au travers de la métaphore du Radis de Pâques, ce légume souvent oublié et mis de côté, Laurent RIGAUD partage son expérience et nous interroge sur la place de l'individu au sein du système éducatif. Mêlant théâtre et conférence, ce spectacle aborde avec humour les dysfonctionnements de la société, afin d'explorer des pistes de réflexion pour continuer, à chercher le vivre ensemble.

Buvette et snacking sur place

Entrée : 5€



RÉSULTATS DU CONCOURS DE CRÈCHES PROVENÇALES

Beau succès pour cette édition 2022 du concours de crèches, organisé par la Ville de La Crau à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ils sont en effet 38 Crauroises et Craurois à avoir participé dans les trois catégories proposées. Par leur créativité et leur esprit de partage, tous contribuent à faire perdurer cette belle tradition provençale...

Avec la recrudescence des cas de Covid et de grippe avant Noël, le jury n'a malheureusement pas pu se déplacer chez les concurrents. C'est donc sur photos que le palmarès a été établi comme suit :

Catégorie « Petites crèches » (moins de 1m²)

1^{er} Xavier POUIGUIAN
2^{ème} Fabienne LEINS
3^{ème} Lou GOLETTO

Catégorie « Moyennes Crèches » (de 1 à 3 m²)

1^{ère} Christine HOFF
2^{ème} Claudine BURIC
3^{ème} Jean-Paul IMBERT

Catégorie « Grandes Crèches » (+ de 3 m²)

1^{er} Matis ROSAN
2^{ème} Denise KOGLER
3^{ème} Yves PIAT

Ces gagnants ont reçu un bon « cadeau » à valoir dans un restaurant de La Crau. De plus, tous les participants se sont vu remettre un bon d'achat chez un commerçant craurois.





Marie-Claude GARCIA

Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

KARATÉ Un stage fédéral organisé à La Crau

Bruno et Valérie AUBRY, professeurs de l'USC Karaté-Do, ont organisé en décembre dernier un stage fédéral au Dojo du Gymnase du Fenouillet, sous la direction de Guy BIGOT et Pierre SIBILLE, ceintures noires 8^{ème} Dan et experts de la Fédération Européenne de Karaté-Do et d'Arts Martiaux Traditionnels (FEKAMT).

Ce stage a permis aux nombreux participants venus d'un large quart Sud-Est de la France, d'approfondir à la fois la philosophie et la pratique du Karaté en suivant le « Do », c'est-à-dire la voie des arts martiaux. Il a par ailleurs été suivi d'un examen de passage de grade, brillamment réussi par quatre karatékas du club craurois. Luc ESCUDIÉ et Stéphane VERRIER ont ainsi décroché leur ceinture noire 1^{er} Dan. Anthony ANTOINE et Axel BARRY ont quant à eux obtenu leur 3^{ème} Dan.



STAGE DE HAND

L'USC Handball organise un stage durant les vacances de février. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, des catégories U9, U11 et U13, licenciés ou non-licenciés.

- ✓ **Dates** : du lundi 13 au mercredi 15 février 2023
- ✓ **Horaires** : de 9h à 17h
- ✓ **Lieu** : Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne
- ✓ **Tarif** : 65 € (1 tee-shirt et goûter offert)

Inscriptions : Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uschandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club située au Gymnase de l'Estagnol.
Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.

CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

Equipe Masculine Régionale 1

Dimanche 12 février

USCC – Vence
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

Dimanche 26 février

USCC – SMUC Marseille
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

US CRAUROISE HANDBALL



Equipe Masculine Nationale 1

Samedi 11 février

US Crauroise HB – Fenix de Toulouse HB
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU



Equipe Masculine Nationale

Dimanche 19 février

RCHCC – US Bressane
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

Dimanche 11 mars

RCHCC – Union Cognac
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

REPRISE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES MUNICIPALES

Des activités nautiques adultes et enfants sont proposées sur la base nautique de Carqueiranne. Elles sont encadrées par nos deux éducateurs sportifs, Hervé BOUTY et Arthur POLLET.

Vous trouverez les modalités et le dossier d'inscription sur le site de la Ville :

www.villedelacrau.fr, dans l'onglet « Démarches », rubrique « Sport », **dès le 1^{er} Mars 2023.**

Les activités nautiques adultes

Ces activités ont lieu les mardis de 17h à 19h et les samedis de 9h30 à 12h.

Une 2^{ème} session est prévue **du mardi 11 avril au samedi 24 juin 2023.**

Deux conditions sont requises pour y participer : **être âgé de plus de 18 ans et être domicilié sur la commune.**

Tarif : 55 €

Les activités nautiques enfants

Ces activités sont ouvertes aux enfants scolarisés de la classe de CE2 jusqu'au lycée, **domiciliés sur la commune.** Elles sont organisées dans le cadre de l'Ecole Municipale de Sports.

La 2^{ème} session aura lieu **du mercredi 12 avril au mercredi 21 juin 2023.**

Le transport aller-retour se fera par bus au départ de l'Hôtel de Ville, et les enfants seront accompagnés par un éducateur.

Tarif : 85 €

Stages nautiques des vacances de printemps

Deux stages ouverts aux enfants de CE2-CM1-CM2, aux collégiens et aux lycéens sont organisés pendant les vacances de printemps.

✓ **1^{er} stage : du lundi 17 au mercredi 19 avril, toute la journée**

✓ **2^{ème} stage : du mercredi 26 au vendredi 28 avril, toute la journée**

Tarif : sans supplément financier pour les jeunes qui participent aux activités nautiques dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports, et 55 € pour ceux qui s'inscrivent exclusivement à un stage.

Infos :

Service des Sports
04.94.01.46.58



RETOUR EN IMAGES

JANVIER 2023



Concert du Nouvel An



Téléthon à La Crau

Report de la course
du Téléthon le dimanche
15 janvier



Remise du chèque à l'AFM d'un montant de 13 420€ correspondant à la somme récoltée à La Crau pour le Téléthon. Bravo aux Crauaises et aux Crauais pour leur générosité, et merci aux bénévoles pour la réussite de cette édition 2022.

LA CONCERTATION PUBLIQUE S'ACHÈVE MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE LA CRAU DANS LE CADRE D'UNE DÉCLARATION DE PROJET AU LIEUDIT LA BASTIDETTE



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à l'Aménagement
du Territoire

La délibération du Conseil métropolitain n°22/03/054 du 24 mars 2022 avait lancé la concertation publique relative au projet de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de La Crau, dans le cadre d'une déclaration de projet, visant l'évolution de la zone agricole (A) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur vers une zone à urbaniser (AU) au lieudit La Bastidette.

La délibération précitée avait fixé les modalités de cette concertation publique en mettant en place :

- ✓ Des moyens d'information de la population :
 - Par voie de presse (mensuel municipal de La Crau), par voie d'affichage à l'Hôtel de la Métropole et en mairie de La Crau.
 - Sur le site internet de la Métropole (metropletpm.fr/grands-projets/proxy/plans-locaux-d-urbanisme) et de la ville de La Crau (www.villedelacrau.fr).
 - Par la mise à disposition des documents validés au fur et à mesure des étapes de la procédure d'urbanisme, consultables et téléchargeables sur le site Internet de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (metropletpm.fr/grands-projets/proxy/plans-locaux-d-urbanisme) et de la Ville de La Crau (www.villedelacrau.fr) ainsi qu'en Mairie de La Crau, au 2^{ème} étage (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture.

- ✓ Des moyens d'expression :
 - La mise à disposition du public d'un registre à feuillets non mobiles destiné aux observations de toutes personnes intéressées. Ce registre est à la disposition de la population, en Mairie de La Crau, au 2^{ème} étage (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture.
 - Chacun peut également faire part de ses observations par courrier à l'intention de Monsieur le Président

de la Métropole Toulon Provence Méditerranée à l'adresse postale de la Mairie de La Crau (Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropletpm.fr en précisant en objet : « Mise en compatibilité n°1 DP La Bastidette - PLU de La Crau ».

LA RÉUNION PUBLIQUE DU 16 JANVIER 2023

Afin de parachever la phase de concertation, une réunion publique a été organisée le lundi 16 janvier 2023 en Mairie de La Crau. Le projet de nouveau site du Centre Départemental de l'Enfance (CDE) à La Crau a été présenté à cette occasion.

En résumé, la procédure est justifiée par l'intérêt général. Le projet vise en effet à :

- ✓ Doter le Département du Var de structures adaptées :
 - Restructuration, rénovation et optimisation de l'ensemble des locaux du Centre Départemental de l'Enfance (CDE).

- Amélioration de l'accueil d'enfants nécessitant une aide sociale ou se trouvant dans des situations d'urgence.

- ✓ Créer un établissement du CDE à La Crau :
 - Rôle de desserte du bassin de vie métropolitain dans la recherche d'un meilleur maillage départemental avec les sites de Brignoles (création) et de Draguignan (amélioration) ;
 - Terrain communal immédiatement disponible et équipé à sa périphérie ;
 - Site de taille suffisante pour regrouper l'ensemble des structures de l'agglomération toulonnaise en un seul lieu ;
 - Nombreux avantages structurels et fonctionnels de ce site.

- ✓ Accueillir les enfants dans un cadre de vie de qualité :
 - Le site s'inscrit dans le prolongement du centre-ville de La Crau ;
 - Il offre la qualité d'une ville à la campagne et une vue directe en direction d'éléments paysagers d'intérêt patrimonial (Le Fenouillet et Le Gapeau)
 - La capacité d'accueil des écoles et du collège est présente à proximité.



L'effectif potentiel atteint 310 personnes, dont :

- Enfants logés (internes) = 77.
- Effectifs logés en résidence Mères Enfants (internes) = 36.
- Agents, présents la journée (demi-pension) = 177.
- Externes, présents la journée (demi-pension) = 20.

La nouvelle zone à urbaniser réglementée, mise en œuvre au lieudit La Bastidette, permettra l'accueil des constructions et installations nécessaires à ce service public d'intérêt collectif. Les logements de fonction, l'hébergement, la restauration y seront également admis mais uniquement dans le cadre des fonctions intégrées au CDE.

Rappel des évolutions du plan local d'urbanisme de La Crau (PLU) sur la parcelle concernée, à l'issue de la procédure de mise en compatibilité :

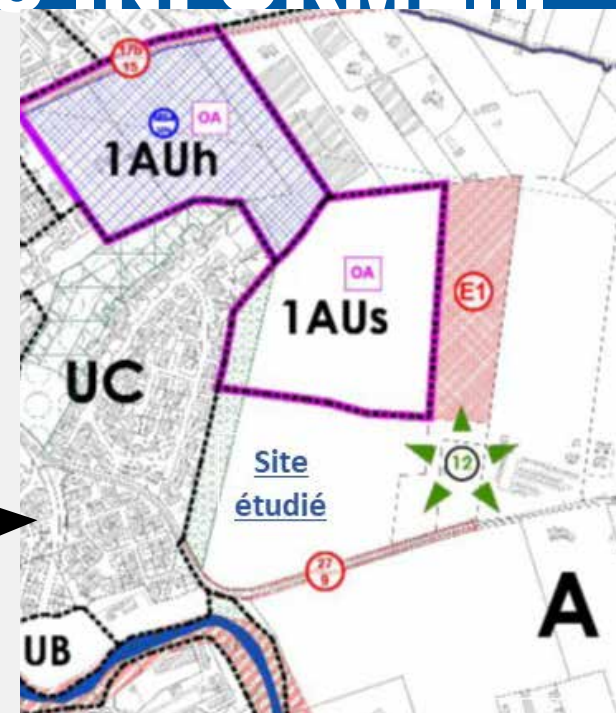
Objet	Éléments du zonage opposables AVANT mise en compatibilité	Zonage APRÈS mise en compatibilité	Motifs
Zone	Secteur de projet inscrit en zone agricole, «A»	Evolution : inscription d'une nouvelle zone à urbaniser réglementée, « 1AUe1 » + OAP (orientation d'aménagement et de programmation)	- Enjeux d'implantation de ce site majeur du CDE - Compatibilité avec DOO du SCOT-PM. - Terrain communal immédiatement disponible et VRD présents à proximité du site. - Incidence sur le zonage agricole (le site n'est plus compatible avec des plantations ; pas de compensation agricole collective ; la révision générale du PLU permutera la zone A au nord).
Espace vert protégé	Espace vert protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme (frange ouest du site)	Evolution : néant. L'espace vert est conservé	L'espace vert est conservé. Déjà inscrit au PLU opposable avant mise en compatibilité = rôle de corridor écologique.
Emplacement réservé	ER n°27, élargissement du chemin du Moulin Premier (bénéficiaire : Commune; plateforme de 9m)	Evolution : suppression	Les emprises concernées situées au droit du site, au nord comme au sud, ont été acquises par la collectivité.

Tableau des évolutions du plan local d'urbanisme de La Crau (PLU) à l'issue de la procédure de mise en compatibilité

EVOLUTION DU DOCUMENT GRAPHIQUE

AVANT

APRÈS



À NOTER : FIN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE ET ENQUÊTE PUBLIQUE À VENIR

Les modalités de la concertation ont toutes été mises en œuvre et il convient de soumettre le bilan de cette phase au Conseil Métropolitain, ainsi que la procédure d'urbanisme le prévoit. La concertation publique se termine avec ce bilan.

À la suite, la procédure d'urbanisme prévoit une enquête publique. La population sera informée des dates de l'enquête par voie d'annonce et d'affichage légaux. Elle pourra, à cette occasion, formuler ses questions et observations le cas échéant, auprès du commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête (personnalité compétente nommée par le Tribunal Administratif à la demande de la Collectivité).

À l'issue de l'enquête publique, la mise en compatibilité du PLU, éventuellement modifiée afin de tenir compte des avis des personnes publiques associées (cf. article dans le mensuel municipal de janvier 2023) et/ou des résultats de l'enquête publique (le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront rendus publics), sera adoptée par délibération du Conseil Métropolitain.

ÉTAPES MAJEURES À VENIR	ACTES ADMINISTRATIFS LIÉS
Bilan de la concertation publique	Délibération du Conseil Métropolitain
Enquête publique, durant 1 mois	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Désignation du Commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif ✓ Arrêté du Président de la Métropole TPM pour organisation de l'enquête
Approbation de la mise en compatibilité du PLU, dernière étape de la procédure	Délibération du Conseil Métropolitain

Tableau des phases à organiser jusqu'à la fin de la procédure, dont l'enquête publique



RAPPELS PLU

Information en continu - Concertation publique liée à la mise en compatibilité du PLU de La Crau dans le cadre d'une déclaration de projet - La Bastidette

La concertation publique relative à la mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet, lieudit La Bastidette se poursuit.

Retrouvez toutes les informations :

- ✓ sur le site internet de la Ville, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.planification@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « **Mise en compatibilité DP La Bastidette - PLU la Crau** ».

Information en continu - Concertation publique liée à la révision générale du PLU de La Crau

La concertation publique relative à la révision du PLU se poursuit.

Retrouvez toutes les informations :

- ✓ sur la page internet dédiée, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « **Révision du PLU de La Crau** ».

TRANSMISSION #7 au Conservatoire TPM

Chaque année depuis sept ans, le Conservatoire TPM invite un grand artiste dans le cadre de son programme Transmission, qui donne le tempo du deuxième trimestre de la saison.

Après des personnalités telles que Macha Makeïeff, Jean-François Zygel ou Angelin Preljocaj, le Conservatoire TPM accueille **cette année, de janvier à mars 2023, Archaos** et ses directeurs artistiques, Raquel Rache de Andrade et Guy Carrara. La compagnie Archaos a participé à **la naissance et à l'évolution du cirque contemporain** et, par son rayonnement international et son engagement, y est devenu une grande référence. Archaos Pôle national Cirque, a également fondé un événement aujourd'hui essentiel dans le paysage circassien : **la Biennale Internationale des Arts du Cirque (BIAC)**, qui intègre certaines propositions de Transmission dans sa programmation.

Le cirque prend les rênes du début d'année 2023 du conservatoire : stages, rencontres, expositions de photographie, concert, conférence... autant de rendez-vous gratuits pour (re)découvrir un art majeur. Alors, tous en piste, réservez votre place !

Retrouvez le programme complet sur www.conservatoire-tpm.fr



La Région Sud investit 78 millions « 100% climat » sur TPM

Dans le cadre du déploiement du dispositif « Nos territoires d'abord » 2022-2027, la Région Sud fait de la Métropole TPM le 1^{er} territoire pilote du dispositif pour le département du Var. À travers cette nouvelle génération de contrat, la Région accompagne les territoires dans leur stratégie d'aménagement et de développement des opérations structurantes.

Ainsi, 78 millions d'euros d'investissements régionaux viendront soutenir **56 opérations**, déclinées selon 6 axes du Plan Climat «Une COP d'avance» :

- ✓ la mobilité douce,
- ✓ les énergies renouvelables,
- ✓ la stratégie patrimoniale et la réhabilitation énergétique des bâtiments,
- ✓ la gestion et la valorisation des déchets,
- ✓ la sobriété foncière,
- ✓ la transition écologique, la préservation du patrimoine naturel et la résilience des territoires.

Ce contrat signé pour une **durée de 5 ans** représente, au total, 665 millions d'euros et permettra à TPM d'aller encore plus loin dans ses ambitions économiques et environnementales.



Un Budget 2023 prudent et équilibré

C'est un moment clé de l'année : le budget 2023 a été voté lors de la séance du conseil métropolitain du 15 décembre dernier. **Face à de nombreuses incertitudes dues à la crise, mais aussi à une conjoncture économique et un contexte international extrêmement tendu, TPM fait face à de nombreuses augmentations** : coût de l'énergie (notamment de l'électricité), des matières premières, des prestations et des achats de la Métropole, auxquels vient s'ajouter le coût de l'évolution du point d'indice ainsi que le Glissement Vieillesse Technique (GVT).

Cette situation historique met à mal le budget de la Métropole. **Heureusement, le dynamisme du territoire permet de compter en 2023 sur des recettes liées au développement de l'activité locale. Ainsi, une gestion rigoureuse et les résultats positifs des exercices précédents devraient permettre à TPM d'amortir l'ensemble des difficultés.**

Le budget 2023 s'élève donc à 684 338 145 € tant en dépenses qu'en recettes.

La section de fonctionnement s'équilibre à 415 547 731 € et la section d'investissement à 268 790 414 €.

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Que pouvons-nous retenir de la cérémonie des vœux du maire du 8 janvier 2023 ?

Nous avons constaté la présence en très grand nombre de personnalités « éminentes », certaines n'étant jamais venues auparavant. Peut-être pour marquer leur soutien, leur affection à notre Maire, ou aux Craurois... Mais notre esprit taquin nous suggère que la proximité d'une prochaine élection cantonale où notre maire ferait acte de candidature a aussi pu en motiver certains...

Lors de ces vœux, rien sur la villa des Tilleuls (le « château »), ni sur la rénovation de l'avenue de la Libération. Et rien non plus sur notre projet d'une Maison de santé à créer à La Crau. Le Maire a par contre annoncé « la remise des clés » de la gendarmerie « à mi-chemin entre La Crau et La Moutonne » (donc d'un accès facile pour personne, sauf en voiture), pour 2004 ou 2005. Pour « l'aménagement de qualité » à l'entrée ouest de la ville, suite à l'arrêt de l'activité de la distillerie, il faudra attendre pour connaître le type d'équipement qu'il va accepter...

Nous ne sommes toujours pas convaincus que l'installation d'une troisième grande surface (Leclerc) favorise le développement du commerce local. Et l'installation d'une vraie librairie/papeterie à La Crau est à faciliter. Actuellement, la plus proche est à La Farlède !

Le Maire a rappelé l'importance pour chacun de donner son avis et de participer aux réunions pour la révision du PLU, qui va façonner notre commune pour 10 ans. C'est aussi notre avis, surtout que l'on pourra y défendre la préservation des zones naturelles, et rediscuter de l'objectif de 260 logements sociaux sur 5 ans. Plusieurs centaines de familles crauroises sont déjà en attente et nous payons près de 700 000€ par an de pénalité.

Le Maire a aussi fustigé le délitement de l'intérêt général, de plus en plus de nos concitoyens arguent du paiement de l'impôt pour réclamer des aménagements personnels parfois au détriment de la collectivité. C'est bien sûr déplorable, mais reconnaissons que trop souvent, nos « élites » nationales, régionales ou départementales ne donnent pas le meilleur exemple.

Chers concitoyens, vous pouvez compter sur nous pour défendre vos propositions, vous informer sur la vie politique de notre commune et la commenter.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue en février :

MERCREDI 22 FÉVRIER 2023

De 15h à 19h30

au Club House du Complexe de l'Estagnol - La Moutonne

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

FÉVRIER / MARS 2023

ZONES	FEVRIER	MARS
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 6	Lundi 6
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 7	Mardi 7
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 2	Jeudi 2
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 3	Vendredi 3
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 13	Lundi 13
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 14	Mardi 14
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 9	Jeudi 9
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 10	Vendredi 10
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 20	Lundi 20
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 21	Mardi 21
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 16	Jeudi 16
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 17	Vendredi 17
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 27	Lundi 27
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 28	Mardi 28
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 23	Jeudi 23
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 24	Vendredi 24

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

Les infos du



ÉVOLUTION DU PORTAIL FAMILLE

Mise en service de l'espace famille

Vous avez reçu un mail pour activer vos nouveaux codes d'accès à l'espace famille.

Rappel : L'espace famille du JIS est accessible uniquement depuis le site internet : <https://www.jis-lacrau.com>

Pour toute difficulté d'utilisation nous restons à votre disposition par téléphone ou par mail.

MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 4^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 1^{er} mars au mercredi 12 avril 2023

Réservations : du mardi 17 au vendredi 27 janvier 2023

Confirmations : du mardi 31 janvier au vendredi 3 février via l'accueil du JIS et jusqu'au dimanche 5 février via le Portail Famille

VACANCES D'HIVER

Du lundi 13 au vendredi 24 février 2023

Réservations : du mardi 17 au vendredi 27 janvier 2023

Confirmations : du mardi 31 janvier au vendredi 3 février via l'accueil du JIS et jusqu'au dimanche 5 février via le Portail Famille

Pour effectuer vos réservations, vous pouvez :

- Utiliser le Portail Famille accessible depuis notre site internet www.jis-lacrau.com
- Utiliser les formulaires d'inscriptions téléchargeables depuis notre site internet www.jis-lacrau.com
- Venir à l'accueil du JIS

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia.....	6,50€
Cinéma Pathé La Garde.....	9,50€

Accrobranche ECOPARK AVENTURES La Castille

Adulte 13 ans et +	20,50€
Junior 7 à 12 ans	16,50€
Enfant 5 à 6 ans et 1m10	11,50€
Mini-parc 2 à 5 ans	5,00€

Réservation obligatoire :

Tél : 07.60.29.67.89 ou sur le site internet : www.ecopark-adventures.com

LE JIS RECRUTE

POUR LA SAISON 2022 / 2023

Pour les petites et grandes vacances
ALSH 3/17 ans

Titulaire du BPJEPS, BAFD, BAFA, autres diplômes dans l'animation ou équivalent.

Déposez votre C.V et lettre de motivation

(en y indiquant vos disponibilités pour les petites et grandes vacances)

- à l'accueil du JIS : « Espace Pluriel »
Bd de la République 83260 La Crau
- Ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

TÉLÉTHON CAMPAGNE 2022

Des actions ont été menées en novembre et décembre sur les accueils de loisirs périscolaires de toutes les écoles de la commune (création de petits objets de décoration de Noël et mise en vente).

Ces ventes ont rapporté la somme de 525 € reversée intégralement au profit du Téléthon.

Merci aux enfants et aux animateurs pour leur implication et merci aux familles pour leur participation.



CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h



Vendredi 3 **Sortie du CCAS à Bauduen** **Domaine de Majastre**

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec visite de la truffière et déjeuner autour de la truffe

Tarif : 66 €

Inscription :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Du vendredi 3 au dimanche 5 **« Souvenir Guy Gnechi »**

Concours de Jeu provençal 3x3 choisis
Boulodromes du centre-ville dès 9h

Infos :

Boule Fleurie Crauroise - 04.94.03.12.94



Dimanche 5 **Ciné des Pitchouns**

Espace Culturel Maurric - 15h50

La Ville de La Crau, en partenariat avec Ciné Méditerranée, propose une nouvelle séance de cinéma dédiée au jeune public (à partir de 3 ans).

Au programme :

Projection de 5 courts-métrages d'animation
« Pat et Mat en hiver » de Marek BENEŠ, puis atelier coloriage et goûter offerts aux enfants.

Tarif :

4 € / pers.

Réservation en ligne uniquement via le site www.villedelacrau.fr



Du lundi 6 au vendredi 24 **Exposition des œuvres** **de Cathy LE FOURN**

Office de Tourisme - du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Exposition proposée en partenariat avec l'Office Intercommunal de Tourisme Provence Méditerranée et présentant les œuvres de

Cathy LE FOURN, artiste crauroise : cailloux peints et tableaux.

Accès libre et ouvert à tous

Infos : 04.94.66.14.48



Mardi 7 **Repas «Crêpes» du CCAS**

Espace Culturel Maurric - 12h

Repas dansant réservé aux seniors de 60 ans et plus

Attention ! Apporter ses couverts

Tarif :

17 € pour les craurois

(22 € pour les habitants hors commune)

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Jeudi 9 **Atelier « Initiation au Do In »**

Foyer des Anciens - de 9h à 10h

Atelier proposé par le CCAS aux Seniors de 60 ans et plus

Séance gratuite pour 12 personnes permettant de découvrir cette technique japonaise d'automassage

Inscription :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Vendredi 10 **Théâtre interactif « Et moi émoi ! »**

Thème : La vie des aidants

Espace Jean Natte (salle du 1er étage)
de 14h à 16h

Pièce de théâtre présentée par la Compagnie « 6T Théâtre » et proposée par la Mutualité Française, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Var Provence Méditerranée et le CCAS de La Crau. Représentation gratuite pour 60 personnes qui permettra d'aborder des points tels que la santé globale de l'aidant, les relations aidant-aidé, les ressources à disposition des aidants, etc.

Inscription :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22





Samedi 11 Super Loto des Z'Acrau du RCT

Espace Culturel Maurric - 18h
(ouverture des portes à 16h)

Nombreux lots à gagner :

1 voyage d'une valeur de 1200 €, 1 semaine en Corse avec transport, 1 séjour 3J/2N à la Ferme de Belline à Briançon et en chambre d'hôtes à Albi, 1 téléviseur Led, 1 abonnement RCT, séjours Wonderbox, petit et gros électro-ménager, caddie garni, places et vêtements du RCT, soins, bons pour restaurant, coffrets gastronomie, bons d'achats, etc.

Snack et buvette sur place

12 € les 3 cartons et 25 € les 7 cartons

NOUVEAU !

Soirée dansante offerte à tous les joueurs après le loto, de 22h30 à 1h !

Places limitées

(pas de réservation)



Vendredi 17 Concert Douchka & B'Honey

Espace Culturel Maurric - 20h30

Après sa tournée Live au Casino de Bandol et le Bojidarka Tour, Douchka nous fait la primeur de son nouveau spectacle « Quand on a que l'amour ». De l'énergie à l'état pur, un tour d'horizon de la pop française avec le groupe B'Honey.

Concert gratuit



Mercredi 22 Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne de 15h à 19h30



Vendredi 24 Conférence gesticulée « Le Radis de Pâques de l'Education »

Espace Culturel Maurric - 20h30

One man show percutant, drôle et émouvant écrit et interprété par Laurent RIGAUD. Ce spectacle interactif et inédit dans la région toulonnaise aborde de manière décalée la thématique de l'Education et explore, à travers la parole, quelques pistes

de réflexion pour continuer à chercher le vivre ensemble...

Spectacle ouvert à tous, organisé par un groupement d'étudiants de La Croix Rouge Buvette et snacking sur place

Entrée : 5 €



Mardi 28 Séance de cinéma du CCAS

Film «Une belle course»

de Christian CARION,

avec Line RENAUD et Dany BOON

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservée aux Seniors de 60 ans et plus Madeleine, 92 ans, appelle un taxi pour rejoindre la maison de retraite où elle doit vivre désormais. Commence alors avec Charles, chauffeur un peu désabusé, un voyage bouleversant...

Tarif :

5 € par personne

(à régler sur place, le jour de la séance)

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos :

06.49.51.02.22



A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE

MARS 2023



Samedi 11 Carnaval de La Crau

Rdv au Parc du Béal à partir de 14h30

Préparez vos plus beaux déguisements !

Le Carnaval fait son grand retour ! De nombreuses animations festives seront proposées tout au long de l'après-midi : musique, danse, ateliers...

A noter parmi les temps forts, la parade en centre-ville et le procès du Caramantran qui sera brûlé en place publique !

Programme complet à venir dans notre prochain mensuel.



Samedi 11 Sortie du CCAS à Dolce Acqua (Italie)

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec déjeuner dansant au restaurant Rio del Mulino

Tarif : 53 € par personne

Inscription :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos :

06.49.51.02.22



Mardi 14 Goûter dansant du CCAS « Fête des Grands-Mères »

Espace Culturel Maurric - 14h30

Animation réservée aux Seniors de 60 ans et plus

Gratuit pour les Craurois

et 8 € pour les habitants hors commune

Inscription :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos :

06.49.51.02.22

Naissances

Ninon BENEDETTI
Léo AZRIA
Alexander GIGASHVILI
Stella COZZONE
Elyanna BOUJEMAOUI
Cameron ROLLIN
Valentina JAGU
Marius ENGEL
Ambre MECHERI
Emy LLOP
Jazz CABIROL MIRANDA
Maloé ALQUIER
Cristobal PARISSÉ
Céleste REYNES
Noël CORDOVAL

Mariages

Thierry HÉRAULT & Isabelle MATHIAUD

Décès

Jean BOUVIER
Gérard RAMBAUD
Roseline DAVID épouse CLAVERIE
Marie GARGERONE
Raymond VERBENA
Andrée GONTHIER veuve BLAIN
Henriette FUZERET veuve GENTET
Jean-Claude DELFINO
Linda BOUACHIR épouse REHOUI
Catherine ROYER épouse PELLETIER
Maurice LARDELLIER
Jean-Louis OLTRA
Raymond GIACOBI
Raymonde SALARIS
Marie-Françoise LENOIR épouse BRUNO
Jean-Pierre VERSE
Alain BOYER
Joséphine RE veuve BONGIOVANNI
Barbara ROVERS veuve PETITNICOLAS
Jean JACOB
Pascal DIVOUX
Jean-Michel GARDOUX
Claude MICHEL
André ROBERT

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **mercredi 23 février 2023** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).

RAPPEL : Le recensement de la population est en cours

L'opération annuelle de recensement de la population se poursuit **jusqu'au 21 février 2023**. Ce recensement est obligatoire. Vous pouvez répondre aux questionnaires :

✓ soit par internet, sur le site www.le-recensement-et-moi.fr (solution la plus rapide, la plus économique et la plus éco-responsable)
✓ soit sur papier (les questionnaires devront ensuite être remis aux agents recenseurs sur rendez-vous, ou à envoyer en Mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE).

Les agents recenseurs contactent directement les personnes concernées. Ils sont munis d'une carte officielle les accréditant.

Merci de leur réserver un bon accueil.
Infos : En Mairie, Direction de l'Aménagement du Territoire – 04.94.01.56.84
Ou sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

SIGNAL CONSO : Le site qui protège les consommateurs

Vous avez rencontré un problème avec un commerçant ou une entreprise ? Promotions non appliquées, achats non livrés, facture incompréhensible, refus de garantie, clauses abusives... Vous pouvez faire un signalement sur le site internet <https://signal.conso.gouv.fr>.

Sous l'égide de la Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), ce site permet en effet aux consommateurs de signaler en quelques clics les problèmes rencontrés avec un professionnel. Un espace de dialogue permet notamment au commerçant concerné de proposer une solution à l'amiable.

Le site accompagne également le consommateur dans ses démarches en lui apportant toutes les informations utiles sur ses droits et en l'orientant vers l'interlocuteur approprié (association de consommateurs, médiateur, justice, etc.).

Infos :
<https://signal.conso.fr>



France Services
Proche de vous au quotidien

Accompagnement
personnalisé pour
vos démarches
administratives ...

**Réception de préférence
sur rendez-vous**

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE
CADRE DE VIE AVEC
**L'APPLICATION
CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
L'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Suite et fin de l'entretien avec Martine GUEZ.

Ma participation aux tâches du commerce me valut de recevoir une superbe bicyclette, lorsque mon père récupéra un tas de rouille qu'il reconstruisit entièrement, mécanique et peinture comprise, aussi belle qu'une neuve. Et, par la suite, j'eus le bonheur de posséder successivement un modèle de chaque marque en vente dans le magasin, Ciao, Mobylettes, puis Itom, ce qui était rare pour une fille.

Au début des années 60, la loi obligea les constructeurs à limiter la vitesse des cyclomoteurs à 45 Km/h par bridage des moteurs en usine. Les jeunes possesseurs de Bleues, d'Itom et autres, n'hésitaient pas à les débrider, opération assez simple, et aussi à gonfler leurs moteurs pour se tirer la bourre avec les copains. Ça n'était pas légal, mais les conséquences, en cas d'accident, étaient bien moins importantes qu'aujourd'hui, les contrôles étant alors inexistantes. Mais quand certains jeunes clients peu doués par la mécanique demandaient à mon père d'augmenter la puissance de leurs moteurs, ils n'obtenaient qu'un refus sans appel, sa responsabilité de professionnel étant engagée.

En face de notre commerce se trouvait le garage Renault de Paul CLEMENT. Lorsque Paul travaillait sur des roues de tracteur, il commençait par les vider de l'eau qui les remplissait partiellement (l'eau servait à lester les roues, améliorant la motricité des tracteurs). Il les installait sur le trottoir, devant son garage, orientant les valves de façon que le fin mais puissant jet d'eau qui s'en échappait traverse la rue et pénétre dans notre magasin, pour taquiner mon père. S'ensuivait alors un échange, pas méchant, de noms d'oiseaux, car ils s'entendaient très bien et se rendaient volontiers service. Par exemple, à l'époque où Paul n'eut momentanément plus la possibilité de conduire, mon père allait le chercher le matin, chez lui, à Toulon, puis le ramenait le soir.

À côté du garage Renault, la boulangerie de Madame PREJET est toujours active sous l'enseigne TEXIER. De notre côté de la rue, la boulangerie de Dédé PERAZZO côtoyait la poissonnerie de Gérard ANTOINE. Notre chat se fauillait souvent jusqu'à son étal sous lequel il se postait, guettant un instant de distraction du marchand pour envoyer une patte et dérober un poisson. Jusqu'au jour où, Gérard, qui en avait assez, remplaça le poisson par des oursins. Les épines enlevèrent définitivement au matou l'envie de chaparder. Un peu plus loin, le studio photo de Monsieur VIARENGO puis de Michel ROSI n'existe plus. Joutant notre commerce, celui, minuscule, de Madame BLANC occupait la maison située à l'angle de l'avenue et la rue Renaude. On y trouvait

des livres, des fournitures scolaires, de la binteloterie, et encore beaucoup d'autres marchandises qui remplissaient les quelques mètres carrés du magasin. C'est devenu par la suite « Objectif 2000 » studio d'un photographe, puis un snack, La Bleue Note, remplacé plus tard par Vanille Café. La vitrine de ce snack fut défoncée, une nuit, par un automobiliste ivre ayant raté le virage de la rue Renaude, dans un énorme boucan qui nous réveillait en sursaut.

Traversant la rue Renaude, on trouvait le magasin de chaussures de Madame COTELLA, puis le Café de France, dont l'arrière-salle abritait un cabaret, le Las Vegas. Parmi notre clientèle figuraient les travestis qui présentaient leur spectacle sur la scène de l'établissement. Ils venaient régulièrement louer des bicyclettes pour se déplacer dans le village. Certains d'entre eux possédaient une grande notoriété, comme Coccinelle, très connue à l'époque.

D'autres célébrités passaient parfois dans le village, le chanteur Henri SALVADOR, par exemple, participait régulièrement à des concours de boules. Mon père l'interpella un jour de concours, alors qu'il passait, la mine sombre, devant le magasin, recevant en retour un sec « J'ai perdu ! ».

Je me souviens aussi de Fernand SARDOU, acteur et chanteur, père de Michel SARDOU, qui venait jouer à la roulette pendant la fête du village.

Il y avait beaucoup d'entraide, et une bonne ambiance entre les commerçants du quartier. Par exemple, les dimanches midi, après la fermeture de leurs affaires, ils se retrouvaient au Café de France pour l'apéritif.

Cette ambiance devait être commune à toute l'avenue, puisque j'ai appris beaucoup plus tard que ceux dont les commerces étaient situés à l'autre extrémité se retrouvaient de la même façon pour un apéritif au Bar Glacier. Une farce concernait les nouveaux employés, comme notre apprenti y eut droit. Elle consistait à envoyer le novice chercher le marteau à bomber les vitres chez un autre mécano, qui, évidemment, venait juste de le prêter, adressant le naïf chez un troisième, et ainsi de suite. C'était une sorte de bizutage pas bien méchant. Mon père mit fin à son activité en 1980 pour raison de santé, et vendit le fonds à Monsieur LION qui a en repris uniquement la partie concernant les bicyclettes.



Couverture d'une brochure publicitaire du cabaret Las Végas.



Page tirée d'une autre brochure, montrant la fameuse Coccinelle.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

du 30 janvier au 3 février

Lundi Menu végétarien

- Salade de haricots mungo
*Radis en salade **
- Couscous végétarien
- Pavé 1/2 sel / Brie
- Compote pommes vanille **BIO**
- Abricots au sirop *

Mardi

- Macédoine à la vinaigrette
*Brocolis à la vinaigrette **
- Lasagnes **CHEF**
- Yaourt nature lait entier / vanille *
- Corbeille de fruits **BIO**

Mercredi (JIS)

- Salade verte à la mimolette
- Escalope de veau hachée crème
- Haricots verts **BIO**
- Breizh sushis pommes caramel
beurre salé

Jedi Chanteleur

- Jambon blanc **LR**
- Chou-fleur en gratin
- Croûte noire / Cantal *
- Crêpe chocolat

Vendredi

- Potage de légumes mijotés
- Filet de colin sauce citron
- Boulgour pilaf **BIO**
- Corbeille de fruits

du 6 au 10 février

Lundi

- Salade de pommes de terre
*Salade mexicaine **
- Sauté de veau Marengo **VF**
- Carottes braisées
- Camembert / Bûchette mi-chèvre *
- Corbeille de fruits

Mardi Menu végétarien

- Céleri et mimolette du verger
*Salade verte croûtons emmental **
- Omelette **BIO**
- Petits pois
- Eclair au chocolat

Mercredi (JIS)

- Radis beurre locaux
- Spaghetti carbonara
- Mousse chocolat au lait

Jedi

- Coleslaw
*Chou blanc local aux raisins **
- Boulettes de boeuf au curry **VF**
- Torsades
- Yaourt aromatisé / nature sucré *

Vendredi

- Assiette de crudités
- Parmentier de colin
- Assortiment de fromages et laitages
- Corbeille de fruits **BIO**

du 13 au 17 février

VACANCES (JIS)

Lundi

- Carottes râpées vinaigrette
- Sauté de volaille à l'indienne **VF**
- Semoule berbère
- Yaourt nature sucré **BIO**

Mardi

- Rôti de veau aux olives **VF**
- Chou-fleur et pommes de terre en gratin
- Fraidou
- Corbeille de fruits

Mercredi Menu végétarien

- Salade hollandaise
- Macaronis à l'andalouse
- Mousse chocolat au lait

Jedi

- Endives au bleu
- Boulettes de boeuf sauce tomate **VF**
- Purée de carottes fraîches
- Cake aux pommes

Vendredi

- Pavé de colin sauce citron
- Riz
- Emmental
- Corbeille de fruits

du 20 au 24 février

VACANCES (JIS)

Lundi

- Nuggets de volaille
- Blé pilaf
- Fromage frais nature sucré
- Corbeille de fruits

Mardi

- Céleri rémoulade
- Sauté de boeuf **VF**
- Gratin de potirons **BIO**
- Gaufre sauce chocolat

Mercredi Menu végétarien

- Omelette à l'emmental **BIO**
- Petits pois et farfalles
- Camembert
- Corbeille de fruits

Jedi

- Coleslaw
- Cheesburger **VF**
- Pommes frites
- Compotes de pommes **BIO**

Vendredi

- Saucisson sec et cornichons
- Filet de colin meunière et citron
- Epinards à la béchamel
- Corbeille de fruits

du 27 février au 3 mars

Lundi

- Steak haché **VF**
- Pommes frites
- Fraidou / Vache qui rit *
- Corbeille de fruits **BIO**

Mardi Menu végétarien

- Salade verte / Céleri local vinaigrette *
- Pépinettes végétariennes lentilles curry
- Yaourt aromatisé / nature sucré *
- Compote pommes **BIO**
*pomme-fraises **

Mercredi (JIS)

- Coleslaw
- Cuisse de poulet rôtie **LR**
- Petits pois à la française
*Pommes à la fleur de thym **
- Crème aux oeufs chocolat

Jedi

- Chou blanc vinaigrette
*Mesclun croûtons miel fête **
- Rôti de boeuf sauce au poivre **VF**
- Haricots verts **BIO**
- Tomme de pays / St Môret * **BIO**
- Sablé roulade **CHEF**

Vendredi

- Salade de pâtes poivrons sauce
chèvre / Salade de pommes de
terre à la mimolette *
- Filet de colin pané et citron
- Epinards à la crème
- Corbeille de fruits **BIO**

- BIO** Produit Bio 
- LR** Label Rouge 
- VF** Viande / Volaille Origine France  
- CHEF** Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux